

## Bourges : Cofinance acquiert 6 000 m<sup>2</sup> de commerces

Publié le 08/01/2018 à 16:22



La galerie commerciale attenante à l'hypermarché Casino de Saint-Doulchard © D.R.

[Cofinance](#) a acquis en décembre 2017, pour le compte de l'OPPCI VIF, une galerie commerciale et deux cellules commerciales extérieures attenantes à l'hypermarché [Casino](#) de Saint Doulchard, totalisant 6 000 m<sup>2</sup> environ, au sein d'une zone commerciale à Bourges (18), pour un prix acte en mains légèrement supérieur à 20 M€.

Les conseils de Cofinance sur l'opération ont été l'étude [Cheuvreux](#), [Alamo-Groupe Duval](#) et [CBRE-Convergences](#). Le financement de l'acquisition a été assuré par [La Banque Postale](#), conseillée par l'étude [Rochelois Besins & Associés](#).

[Alexandre Beubat](#), directeur des investissements de Cofinance, précise : « Cette acquisition concrétise notre ambition de développement de 100 M€ par an annoncée en 2016, hors projets exceptionnels (ndlr : Cofinance réalise en 2017-2018, en partenariat avec le promoteur Essor, un clé-en-mains logistique pour plus de 90m€ à Roissy). Nous comptons poursuivre ce rythme d'investissement en 2018 ».

[Emmanuel Rogerat](#), directeur financier de Cofinance, ajoute : « Ce troisième investissement au sein de l'OPPCI VIF répond entièrement à la stratégie de co-investissement de Cofinance avec, pour objectif, un rendement net de 8 à 10%. En 2017, Cofinance a mis en place un total de 135 M€ de financements auprès de six établissements bancaires distincts ».